

Afin de présenter les dépenses publiques 2022 sur le territoire de Saint-Martin-le-Vinoux de manière vivante et complète, nous avons agrégé les dépenses du « bloc communal ». Celui-ci se compose de la commune et de la métropole, qui se partagent les compétences de proximité. À cela peuvent être ajoutées les dépenses du SIVOM du Néron.

Le budget 2022 est présenté par thématique et précise si les dépenses relèvent de l'investissement ou du fonctionnement, de la Ville, du CCAS, de la Métropole ou du SIVOM du Néron. Les principales dépenses et actions ont été retenues, par ordre décroissant.

Environnement, cadre de vie et aménagement



Virginie Lopez

Avec 18 agents municipaux à temps plein, 9 jeunes de plus de 18 ans pendant 3 semaines l'été et 16 jeunes de 16 à 18 ans une semaine au printemps ou l'été, le service Aménagement embellit l'espace public, l'entretient, déneige, planifie, aménage, sécurise et gère les autorisations d'urbanisme... Si les salaires représentent 848 000€, l'essentiel des dépenses en aménagement relève du budget d'investissement. Voici les principales opérations d'aménagement pour 2022 :

Acquisitions diverses (matériel technique, véhicules propres, caméras de vidéo protection, informatique) : **150 000€**

Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville et de la bibliothèque : **1 487 000€** (sur un total de 2 313 000€ de 2021 à 2023)

Désimperméabilisation des cours d'école Néron et Badinter : **398 000€**

Embellissement et espaces publics : **190 000€**

Sécurisation des risques naturels : **40 000€**

Finances et administration générale



Mireille Périnel

Trois types de dépenses permettent de faire fonctionner les services et travaux aux habitants.

Les dépenses obligatoires inter services
Énergie et fluides : **245 300€**
Maintenance et logiciels (ascenseurs, chaufferies, contrôles gaz, électricité, copieurs, logiciels métiers...) : **102 870€**
Primes d'assurances : **83 500€**

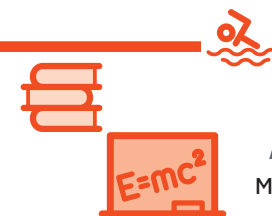
Les frais financiers en fonctionnement
Charges financières : **92 983€**

Les salaires : **2 810 000€**

Les frais financiers en investissement
Remboursement du capital de l'emprunt : **491 572€**
Participation au déficit de la ZAC du Parc d'Oxford : **84 421€**
Attribution de compensation investissement (CLECT Métro Gemapi) : **33 371€**



Junesse et éducation



Mouhnr Bualita jeunesse
Stéphanie Colpin éducation

Il s'agit exclusivement de services aux enfants et aux jeunes, en fonctionnement, c'est pourquoi les salaires sont prépondérants : 1 062 000€ (ATSEM, animateurs, agents d'office, de ménage, ETAPS, agents de bibliothèque). Le coût des dépenses courantes (bus, repas, sorties...) est de 444 358€.

La jeunesse est une des priorités du mandat. Le programme des 11 à 15 ans est particulièrement fourni.

Pendant le temps scolaire, des activités ont lieu chaque semaine : danse, foot en salle, sport collectif, aide aux devoirs.

Pendant les vacances, les jeunes ont le choix entre des activités dédiées à l'accueil de loisirs de Lachal, des sorties sportives (airboard, raquettes, ski de fond, accrobranche, ski alpin, jumpark, escalade, VTT Serlin trail, piscine), des sorties culturelles (musées, cinéma, parc animalier ou ludique, grotte, châteaux), des stages de magie, des ateliers nature, le Fab Lab ou encore en 2022 des Olympiades d'été avec des encadrants spécialisés.

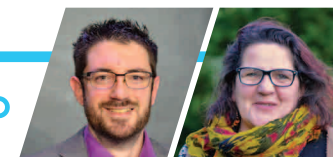
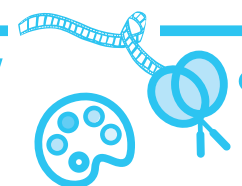
Les plus de 16 ans ne sont pas oubliés.

Les jobs d'été, les petits boulots d'été, le foot en salle, et l'opération sac à dos.

L'éducation concerne les 3 - 10 ans, quel que soit le temps de l'année ou de la journée.

La Ville finance le temps scolaire et la lecture (livres et fournitures, ski, patinoire, achats de livres, sorties...), le temps périscolaire (dont le transport scolaire pour 67 000€, les achats repas pour 165 000€) et l'extrascolaire avec l'accueil de loisirs de Lachal, ses activités sur site, son bus et ses sorties.

Sport, culture, loisirs et animation



Morgan Bouchet sport
Stéphanie Colpin culture

Le syndicat intercommunal du Néron (SIVOM) dispose de la vocation sportive et gère, pour les 6 communes (dont Saint-Martin-le-Vinoux) les équipements sportifs et la pratique sportive. Ainsi, la gestion du dojo, du terrain synthétique et du gymnase Jeannie Longo relève du SIVOM du Néron, pour un montant de 511 900€ en fonctionnement. Les Saint-Martiniers contribuent d'ailleurs à hauteur de 511 412€ au budget du SIVOM.

La Ville gère directement le gymnase Pierre Mendès-France. Elle organise également une palette d'événements culturels et d'animations, dont la programmation culturelle aux Moais, le soutien à la création artistique, les expositions, l'aide aux associations.

Dépenses de fonctionnement Ville : **107 730€**.

Solidarités et action sociale



Frédéric Calvo

C'est le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), établissement autonome, financé par la Ville et la CAF (caisse d'allocations familiales), qui gère l'action sociale. **Le budget CCAS (+ Ville) est d'environ 740 000€.** Il s'agit d'un budget de services aux habitants, par conséquent les salaires sont prépondérants et représentent environ 600 000 € (82%).

La petite enfance est l'activité la plus importante du CCAS avec :

- le Multiaccueil,
- le Relais Petite Enfance (ex RAM),
- le Lieu d'Accueil Enfants Parents.

L'aide aux plus démunis est diversifiée avec :

- des ateliers interculturels,
- des ateliers parents-enfants,
- la banque alimentaire,
- le point écoute,
- différentes collectes (produits d'hygiène, jouets ...).

Les séniors ont une part belle avec :

- ateliers bien-être - psychologie positive,
- informatique Âge d'Or,
- le corps en mouvement,
- mobilité et sécurité des conducteurs séniors,
- activité cérébrale et mémoire,
- culture du cœur, ...

Les animations et sorties d'été s'adressent au plus grand nombre, afin que ce moment de l'année rime avec plaisir même sans partir :

- animations scientifiques,
- jeux d'extérieur,
- sorties au lac ou à la mer.



Développement économique et emploi



Anahide Mardirossian

Grenoble-Alpes Métropole est compétente tant pour le développement économique que pour l'emploi.

Développement économique

ZAC du Parc d'Oxford : fin des travaux d'aménagement des lots pour la construction du Food court (privé, SCI Noustroi) : **71 207€**

Aménagement tranche 2 parc Mikado : **521 888€**

Les Sagnes, acquisition 2 maisons : **700 000€**

Démolition 3 maisons et annexes : **420 000€**

Voirie rue de la gare (hors réseaux humides) : **720 000€**

Études de densification de la ZAC (sondages, levés topo) : **60 000€**

Commerces : Métro (rédaction de cahiers des charges, recherches)

Marchés alimentaires : aides Métro à la communication (flyers) et panneaux de marché : **2 100€**

Emploi et insertion

L'emploi et l'insertion relèvent de la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise-MIFE métropolitaine, avec :

- l'accompagnement des publics vers l'emploi et la formation (RSA, PLIE, parcours emploi renforcé),
- le soutien aux usages numériques,
- la relation avec l'Entreprise et les Entrepreneurs,
- l'accompagnement des publics salariés précaires et des + 45 ans.

Ville

Éclairage public rue de la Gare : **27 000€**

Marchés alimentaires : animations et communication : **1 200€**

Investissement Ville (panneaux fixes, mobilier) : **1 400€**

2 495 195€

Les principales recettes

- Contributions directes **4 131 375€**
- Attribution de compensation de la Métropole **621 000€**
- Dotation de solidarité communautaire **272 200€**
- Revenu des services périscolaires **210 000€**
- Dotation forfaitaire (État) **180 000€**
- Taxe additionnelle sur les droits de mutation **150 000€**
- Taxe sur l'électricité **100 000€**

La taxe sur le foncier bâti

Depuis la fusion des taux, communal (27,92% depuis plus de 12 ans) et départemental (15,90%), le taux unique de taxe sur le foncier bâti est de **43,82%**.

L'endettement

Le désendettement de la commune se poursuit de façon significative. Le capital restant dû passe en dessous des **2,5 millions d'euros** au 1^{er} janvier 2022.

L'encours de la dette par habitant est estimé à **422€**.

La capacité de désendettement de Saint-Martin-le-Vinoux est de **2 ans** en 2022.

Le budget d'investissement


4 442 598€

dont opérations d'investissement : **3 066 993€**

Le budget de fonctionnement

7 075 873€

dont dépenses réelles de fonctionnement : **4 684 499€**



Mireille Périnel
Adjointe aux finances et à l'administration générale.

« Avec plus de trois millions de dépenses d'investissement, soit deux fois plus que la moyenne des communes de même strate, la Ville affirme sa volonté de continuer à transformer en profondeur ses équipements et son espace public. Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville, désimpermeabilisation des cours d'écoles de Néron et Badinter et embellissement de l'espace public sont au programme pour 2022. »

Comparaison en euros / habitant

	COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	COMMUNES DE MÊME STRATE DÉMOGRAPHIQUE
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	1 060€	1 160€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	800€	1 014€
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT BRUT / RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	674€	309€
ENCOURS DE LA DETTE / POPULATION	422€	802€